

# SOCIÉTÉ DES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE LAKEFIELD – SPDL

## Procès-verbal de l' **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Lachute, le 15 juin 2019 de 9h00 à 13h00

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de la Société des propriétaires du Domaine Lakefield – SPDL, tenue à Lachute le samedi 15 juin 2019, à 9 h 00, dans les locaux de la Salle des Chevaliers de Colomb, 404 rue Lafleur.

### **Sont présents :**

Michel Roy, président  
Guy Corcoran, vice-président  
Daniel Bélanger, trésorier  
Martin Chagnon, secrétaire  
Nicolas Plouffe-Deschamps, administrateur  
James-Alex L. Nadeau, administrateur  
Jérôme POULIN (GSSL)  
Scott Pearce, maire (Gore)  
Josette Lefavre et Andrew Planck  
Alexia Dion, agente de sensibilisation en re-naturalisation (Gore)

### **Sont absents**

Geneviève Dubuc, inspectrice en environnement (Gore)  
Nicolas Anatole Pilon (GSSL)

### **1- Mot de bienvenue**

Michel Roy (MR) donne ensuite les infos générales, le déroulement, les règles pour le vote; l'explication pour l'absence de breuvage, notre choix écologique.

Pour le vote : 1 carton par «facture» de la SPDL; par définition, un membre en règle et propriétaire d'au moins un terrain et ayant acquitté ses frais selon l'article 4.2 des règlements.

**2- Vérification du quorum;** le quorum (20% des 165 propriétaires) est vérifié après décompte.

**3- Élection d'un président de la réunion;** MR propose Louise Caouette-Laberge, comme présidente d'assemblée, secondé par Martin Chagnon. Accepté par l'assemblée (mains levées);

**4- Adoption de l'ordre du jour;** proposé par MR, secondé par Jean-Martin Laberge et adopté sans ajouts;

**5- Adoption du procès-verbal de l'AGA du 30-06-2018;** proposé par MR et secondé par Claude Beausoleil; adopté par l'assemblée (mains levées), sans ajouts ou corrections;

## 6- RAPPORT de L'EXÉCUTIF

Présentation des 5 membres élus par l'Assemblée générale + 2 sièges accordées au promoteur :

- MR agit maintenant comme président, Martin Chagnon demeure secrétaire, Guy Corcoran ex-président et maintenant VP; Daniel Bélanger devient administrateur (remarque de MR sur son dévouement);
- Philippe Gravel s'est retiré en cours d'année; il oeuvrait au comité environnement à titre d'administrateur;
- Nouveaux promoteurs : Nicolas Plouffe-Deschamps et James Alex Nadeau occupent les deux sièges réservés au promoteur.

### FAITS SAILLANTS PRÉSENTÉS PAR MR

Nouveau statut du Domaine : le Domaine a été vendu l'automne dernier (2017), Cadus a cédé ses droits et ses obligations à GSLL; travail de négociation avec eux pour moderniser les règlements (ils datent de 40 ans) et finaliser un nouveau contrat; pour l'instant le statu quo et l'entente signée avec Cadus reste en vigueur; les relations sont ouvertes et cordiales; certains points encore en discussion pour un renouvellement des règlements; l'exécutif devrait être en mesure de proposer une version modernisée des règlements au cours de la prochaine année.

CHEMINS : la SPDL a hérité de l'entretien des chemins et a investi dans l'amélioration de nos routes; MR détaille les réparations faites durant l'année (remplacement de 4 ponceaux essentiels au maintien de la qualité des chemins); le contrat de l'entretien des chemins pour l'été a été octroyé à Albert Ward Excavation (Mark Ward); il connaît le domaine pour y avoir travaillé dans le passé et de plus il a embauché Yvon Bélanger qui va travailler pour lui; un choix judicieux selon le CA.

Q : Mark Stamm s'enquiert du travail d'entretien fait par M. Ward en été surtout (espaces verts etc.) : R : nivelage des routes, coupe d'arbres (élagage et ramassage), nettoyage des espaces verts et tonte de gazon;

Q : Nancy Kassim, 44 Sahara : est-ce possible d'avoir les coordonnées du contracteur? – R : SVP envoyer un courriel à [info@spdl.com](mailto:info@spdl.com), la SPDL désire que les questions et requêtes passent par eux; le président veut garder la trace du travail nécessitant ajustement pour négociations futures;

Règlement 211 : la municipalité offre une subvention pour déneigement et entretien des routes; le déneigement a donc été couvert par GORE mais la SPDL est responsable de négocier et octroyer le contrat. Patrick Demars demande s'il y a une échéance – R : non, aussi longtemps que le règlement est en vigueur;

Environnement : le travail est initié pour le réaménagement de l'espace vert du Lac Écho, remerciement à Josette Lefavre et à son équipe; aussi pour la campagne sur la prévention du myriophylle à épi; il y a eu des rencontres avec Geneviève Dubuc, conseillère en environnement de Gore, et son équipe pour des conseils divers sur les gestes à poser, les plantes pour la revitalisation de l'espace vert du lac Écho, la protection des berges, la réglementation, etc.

Ensemencement dans les lacs Écho et Kenny : les cotisations sont très faibles; proposition à venir; on se questionne sur la pertinence de maintenir l'ensemencement et l'impact écologique de cette action.

Travaux : Alain Saulnier, 44 Sunrise parle de l'état de la passerelle à l'espace vert principal du lac Écho; travaux de solidification à faire sur la passerelle/ trottoir; il faut fixer les supports de base au sol. Corvée à organiser.

## 7- Présentation du maire, Scott Pearce (SP)

Brève survol des actions de Gore en environnement; la municipalité est connue et reconnue comme leader environnemental qui a reçu un appui unanime du gouvernement fédéral et de plusieurs grandes villes; la vision environnementale fait partie de l'ADN du maire et de son équipe qui veulent maintenir la qualité de vie de Gore et préserver sa nature et ses lacs et cours d'eau; présentation d'un projet de développement pour protéger un espace vert qui sera accessible à tous au Lac Beaty, 200 hectares près du lac non développé – pour donner accès à la pêche à des familles qui ne vivent pas en forêt ou près d'un lac.

Survol de quelques activités culturelles; offre des billets gratuits pour un concert le soir même.

Règlement sur les chiens : explication aux propriétaires des responsabilités des propriétaires et l'embauche d'un spécialiste par GORE. Feuillet à l'arrière. Détails sur la procédure (appel au spécialiste et infos sur le problème). À noter : la municipalité distribue des licences gratuitement pour que les chiens récupérés puissent retrouver aisément leurs propriétaires.

Jonathan Corner : il parle de son implication; du travail exceptionnel pendant les inondations; il a trouvé des façons ingénieuses pour assurer la sécurité des gens; il a impressionné la ministre de la sécurité sociale.

Nicolas Plouffe-Deschamps de GSLL : plusieurs rencontres constructives avec lui et salue leur façon de collaborer avec la municipalité.

Q : Josette Lefavre, 32 Tour du Lac : remercie le maire et souligne le travail remarquable sur les règlements environnementaux, questionne sur les changements aux règlements sur la bande riveraine. SP mentionne qu'ils vont plus loin que plusieurs municipalités et que Gore est une référence pour d'autres municipalités ailleurs au Canada; on a été les premiers à avoir une bande de protection de 10m (travail de Geneviève Dubuc+ stagiaires); réfère au nouveau site web de la municipalité; il rappelle aussi l'aide de la municipalité pour les fosses septiques;

Q : Denis Roberge sur Sahara : internet haute vitesse, où en est le dossier? SP explique le projet-pilote avec un OSBL, subvention de 9à11 millions pour toute la MRC d'Argenteuil; Bell a commencé à déployer un réseau HV dans certains coins de Gore; problème de rentabilité pour les grosses compagnies; elles veulent investir là où y a beaucoup population; probablement 2 ans pour avoir la fibre optique par BELL déployée, ça les force à faire les investissements; cite les exemples du Lac Chevreuil et Cascade...

Q : Luc Girouard, Sahara au sujet des motocross dans la sablière : est-ce que la municipalité a un plan pour lutter contre ça, est-ce que vous vous êtes penchés sur des règlements pour être en mesure de donner des amendes? Scott est président du comité sur l'aménagement du

territoire, un dossier qui lui tient à cœur depuis 5 ans; ils essaient de changer la réglementation pour interdire les sablières et carrières dans les zones de villégiature et en milieu rural; ils travaillent avec le proprio pour essayer de le raisonner; mais on a un problème de droits acquis; toutefois, le propriétaire s'est mis dans certaines situations qui donne du «levier» au maire; en discussion avec le propriétaire pour qu'il engage un gardien pour surveiller les lieux; ils ont fait des coupures d'arbres et sont en contact avec le bureau du ministre...

Q : Guy Marier – Est-ce qu'on aura le privilège de pouvoir voter de nouveau pour Scott aux nouvelles élections. R : Oui il va se représenter; dans la politique provinciale et fédérale trop de division et il préfère rester au municipal où il peut agir plus directement et concrètement.

Q : M. Duberger sur Sunset – Demande des précisions au sujet du développement de la station-service au coin de la Route 329. SP a dû forcer une rencontre entre le promoteur/développeur et le Groupe Harnois, le nouveau partenaire. Intervention de Scott pour que le développeur fasse le nécessaire pour soutenir le promoteur et faciliter l'aboutissement du projet.

Q : Mme Émilie Lavigne, 17 Sunset remercie pour le bac à compost à l'entrée; mais déplore le fait qu'elle doit trainer son bac dans son auto à la chaleur dans l'auto et demande s'il pourrait y avoir une solution pour laisser temporairement son bac, casier local à l'entrée, par exemple; R : le parti-pris de Gore est pour les bacs communautaires; ça fonctionne très bien; intervention d'Alain Giroux sur le compost; propose des solutions de transport...

SP mentionne que l'Éco-centre fonctionne aussi très bien; témoignage d'Alain Neveu (rue Fleet) sur le bon fonctionnement de l'Éco-centre; souligne que l'Éco-centre fait un travail exceptionnel pour donner des choses aux moins nantis. SP souligne la vision communautaire à Gore pour donner aux secteurs défavorisés; plaider pour l'implication citoyenne et salue la générosité de gens du Domaine;

SP parle de la campagne pour les bourses d'études, événement de financement; l'objectif est d'aider les jeunes; «Pub night» qui aura lieu le 5 juillet au Club de Golf de Lachute pour la 7<sup>e</sup> édition. L'an dernier 15K\$ ont été récoltés. Événement super génial avec 2 orchestres (voir site web de Gore); il s'agit d'un événement caritatif pour amasser des fonds pour offrir à 2 jeunes (francophone/anglophone) une bourse d'étude.

Q : JM Laberge, Sunrise : Qu'est-ce qui arrive avec le projet de sentier/piste cyclable côté nord du domaine : il y avait entente avec Cadus; R : ils doivent trouver un projet acceptable pour eux, GSSL et les résidents; pour encourager la protection de l'environnement, il faut que le monde vivent l'environnement; mentionne le sentier derrière le Parc municipal et la demande d'un propriétaire terrien pour que le tracé du sentier passe plus près de sa résidence; l'objectif est que tous les sentiers de Gore puissent être reliés; gagnant pour l'environnement et de plus, cela augmente la valeur des maisons lorsqu'elles sont près d'un réseau de sentiers.

À titre d'illustration de la volonté environnementale de Gore, Julie Boyer, la directrice générale de Gore, a été biochimiste pendant 13 ans à Environnement Canada.

## 8- Présentation des états financiers; par MR et Daniel Bélanger, trésorier

Ce sont les membres de l'exécutif qui sont responsables de récolter les frais annuels; MR rappelle que tous les propriétaires sont liés par leur contrat d'achat à payer leurs frais à l'intérieur des délais requis. Fin année fiscale 31 mars; explication sur la remise des états financiers lors de l'AGA : on ne peut pas les remettre avant parce qu'on doit attendre les états validés par la firme comptable et on les reçoit début juin seulement :

- Total des frais reçus = 116K\$; légère croissance mais baisse importante de contribution volontaire (ensemencement lacs et entretien sentiers jadis);
- dépenses pour entretien des chemins, légère baisse parce qu'en 2018 il y avait du matériel payé par Cadus;
- Augmentation des assurances pour espaces verts et membres de l'exécutif;
- Liste sommaire des principales dépenses : acquisition système de son, location salle, cotisation REQ, conseil légaux (frais avocats) + services comptables;

Excédent : 50 273 \$ - Importance de se constituer un fond de réserve maintenant qu'on a la responsabilité de nos routes; pour se protéger des catastrophes ou événements climatiques, aussi;

G. St-Aubin, 74 tour du Lac : dit que ça coûte plus cher aujourd'hui... Q : Les chiffres n'incluent pas le montant qui vient de la municipalité pour la subvention... comparaison avec Cadus ? R.- MR : Cadus comblait le déficit chaque année et plusieurs dépenses n'apparaissaient pas sur leur état de compte; le déneigement coûte 5K\$ du km peu importe la manière qu'on le regarde (13 km donc +ou- 65 000 \$); on serait en déficit si on n'avait pas la subvention de la municipalité;

Marc Stamm – Q : que représente la portion non payeur ? R : 5 000 \$ +ou-24 personnes actuellement n'ont pas payé et 5 de l'an dernier, majorité sur Stevenson. L'an passé en juillet il y en avait 20 qui n'avaient pas payé; on en est là grâce au travail acharné de Daniel;

Q. de J-P Pilon sur un fonds de réserve : quel est notre objectif en avons-nous un? R. : pas défini... peut-être 80K\$...

Q. J. Corner : Est-ce que le déneigement est couvert à 100%? Et est-ce qu'on est obligé d'aller au soumissionnaire le plus bas ? R : oui à 100% et on doit seulement avoir un prix raisonnable; nous avons choisi Excavations Albert Ward parce qu'il connaît le domaine et son prix était OK selon nos budgets;

Proposition d'Alain Neveu (44 Fleet) pour les mauvais payeurs, amendée 2 fois, secondée par Alain Giroux : vérifier la légalité, à savoir ce qu'on peut faire avec les non payeurs; une section non-payeur sur la page d'accueil du site web/ ou un envoi courriel à tous les membres; proposition pour vérifier la légalité très bien supportée par l'assemblée;

Julien Béliveau parle d'une réserve pour mauvaises créances; bon point à communiquer au nouveau trésorier;

M. Blanchette ? (Lac Frédéric) : comment décide-t-on si il y a ensemencement ou pas? Car inexistant pour lac Frédéric; de plus, l'entretien sur le chemin menant au Lac Frédéric est

négligé, rien ne se fait selon lui, une fois l'an dernier; le chemin mal entretenu, et il y a de nombreuses ornières. MR demande à ce que cette information soit acheminée à l'adresse email de la SPDL pour faire le nécessaire; le CA en prend note tout de même et va informer le contracteur.

(suite)

**MR présente les prévisions budgétaires 2019-2020 en détail.**

**Approbation des états financiers** proposée par Patrick Demars et secondée par Alain Saulnier; approuvés par l'assemblée (mains levées).

Suggestion de Jean-Martin Laberge sur le fait qu'on devrait avoir quelqu'un de rémunéré à titre d'administrateur : serait-il sage de prévoir un poste budgétaire pour administrateurs, lui apparaît difficile à long terme d'envisager que l'organisation puisse continuellement vivre sur le dévouement et le bénévolat de quelques membres; on pourrait prévoir un poste éventuellement pour supporter l'organisation; lorsque le fond de réserve sera à un niveau satisfaisant.

Michel Beaudry (et une résidente) demandent que les différents besoins soient identifiés sur une liste et publiés sur le site web ou communiqués de quelque façon pour que tous puissent savoir quels sont ces besoins et soient en mesure de s'impliquer s'ils le souhaitent.

#### **9- Cotisations annuelles**

Discuté plus haut...

#### **10- Municipalisation des chemins; état de la situation**

MR souligne le travail et l'implication de Guy Marier pour le dossier de municipalisation; on pensait dépenser 40K\$ pour une étude de faisabilité mais la municipalité a mandaté la MRC pour faire le travail; le travail d'analyse n'est pas complété; les coûts risquent d'être élevés; on attend les résultats; le nouveau règlement 201 donne le détail de ce qui est requis; la municipalité est extrêmement exigeante; par exemple, pour les premiers 60 cm, il ne doit pas y avoir de roche trop grosse, donc travaux d'excavation; il y aura probablement une réunion spéciale l'automne prochain pour décider ensemble de ce que l'on fait. Entre temps, on investit dans ce qui est nécessaire notamment l'aménagement des fossés pour un meilleur écoulement des eaux (ruissellement et pluies).

Q. de M. Stamm sur les empiètements : George Lowenfeld avait noté 10 cas particuliers. R. : La plupart des empiètements sont sur des terrains de GSSL et les autres propriétaires concernés ont été informés;

Q. sur les coûts pour normaliser; R : les coûts risquent d'être élevés; on attend les résultats.

Alain Saulnier demande à ce qu'on protège les arbres centenaires, car selon le règlement 201 – il y aurait certainement du déboisement...en raison des largeurs exigées.

#### **11- Chemins : Travaux proposés pour 2019-2020**

MR fait la liste de ce qui est prévu (fossés, ponceaux, dynamitage et épandage de gravier 0-3/4); Jonathan Corner se propose comme volontaire pour accompagner (MR demande à ce

que soit noté au P-V) et donne des précisions sur le travail qu'il fait pour la MRC avec une vision environnementale;

Mme Pilon - 52 Tour du Lac : a constaté 2 trous majeurs sur Tour du lac, ruisseau près chez elle (décharge du lac Kenny) et à l'intersection Rainbow / Tour du lac.

## 12- Présentation par GSLL

Présentation des 3 partenaires et d'un 4<sup>e</sup> à Fermont. Comme la plupart le savent déjà, ils ont acquis les terrains de Cadus. Ils veulent être à l'écoute de nos besoins; ils ouvrent une période de questions d'entrée de jeu pour entendre les préoccupations des résidents du Domaine;

Q. St-Aubin, Tour du Lac –vous êtes promoteurs et associés à un constructeur qui bâtit des maisons qui ne sont pas dans le style existant; R. : le constructeur a été exclu en raison du style de maison; en discussion avec un partenaire éventuel pour des maisons en bois (entreprise située à Lachute, frère Airds); ils rappellent l'existence des règlements et du comité architectural; les maisons vont devoir respecter les règlements; appel à la participation au Comité architectural;

Q : 44 Sahara – est-ce qu'il y a eu changement de zonage – R. : non;

Q : 54 Sunrise : projet de bande verte tout autour du domaine, le long de Braemar notamment; il y a eu dans le passé de grossières erreurs pour les accès...; et respect de zones à ne pas envahir ou occuper : R. ils travaillent avec un urbaniste et un biologiste (Matthieu Madison) pour l'aménagement; plans en conception; ils veulent faire cartographier le domaine pour le protéger et encadrer le développement; ils veulent aussi cadastrer les sentiers autant que possible;

Demande de cadastrer les sentiers pour qu'ils soient cédés à la municipalité; cela, ils ne peuvent pas le garantir...

Q. sur les véhicules lourds en raison des nouvelles constructions; précaution prévue au règlement pour qu'au printemps lors des périodes de dégel si il y a des dommages aux chemins ceux qui les ont causés sont responsables (précision de Daniel Bélanger);

Q : Richard Nadeau rue Sunset, sur leur projet de développement : Combien de maison d'ici 10 ans?... Surface minimale de terrain pour une construction? ... R : leur objectif est de vendre le maximum de terrains; terrains de 1,5 acres, qui doivent respecter les distances dans les règlements et le % de déboisement;

Jacques Côté, Lac Frédéric, salon habitation... préoccupation sur grandeur terrain et respect des règlements (Comité de discipline), R. : GSLL prend la responsabilité de faire respecter les règlements;

Q : sur leur feuille de route à ce jour... R : Ferme à Brownsburg (flip), autres propriétés à Terrebonne...; ils sont des investisseurs et l'objectif premier est de rentabiliser leurs investissements;

M. St-Aubin voudrait s'assurer que le comité architectural soit constitué de personnes indépendantes, R. : ils veulent un comité architectural paritaire fort et solide; possibilité de gens externes pour avoir les mains libres et 2 personnes du Domaine;

Q. sur la construction de nouveaux chemins; R. : pas à court terme; ils seront responsables de leur aménagement et du respect des normes municipales; la SPDL n'est propriétaire que des terrains/chemins acquis dans le passé; le transfert sera discuté avec la SPDL;

Luc Perreault Rainbow, Q. au sujet d'un espace vert adjacent à son terrain; R. : on peut difficilement se fier aux cartes de Cadus; carte des terrains avec des tracés de chemin sur des zones (innondables); aucun espace identifié vert sur Rainbow, malheureusement;

Q. sur les points de litige avec la SPDL – discussions au CA, confidentialité pour l'instant; confiants qu'un terrain d'entente sera trouvé éventuellement; ils confirment leur responsabilité à faire respecter les règlements; on parle de la modernisation des règlements; précisions sur le processus pour changer les règlements; ils réitèrent leur volonté d'avoir un comité architectural paritaire fort et solide;

Q. sur le respect des espaces verts; R. : leur proposition de vente de terrains est que chacun personnalise son terrain; précisions concernant le fait qu'ils n'ont pas de responsabilité à l'égard des promesses non écrites de Cadus.

- 13- Ensemencement des lacs** : Proposition pour le futur de l'ensemencement;  
Ensemencement des lacs – Historique : Juge Durand et Julien Béliveau... ensemencement à leurs frais au Lac Frédéric mais le lac était vidé par des non-résidents; Julien B. rappelle que si on a des huards c'est parce qu'on a des poissons; Ronald Blanchette voudrait ajouter à la proposition le Lac Frédéric;

Débat autour de la nécessité de mettre des poissons notamment au Lac Frédéric; pour ensemer le Lac Frédéric ...il faudrait sans doute d'abord vérifier la qualité de l'eau; proposition par Dominique Legault de retirer la mention que l'ensemencement contribue à la santé lacs et de l'environnement;

Luc Girouard parle de son travail d'analyse de la qualité de l'eau des lacs et des tests de clarté et souligne l'importance de continuer le travail de surveillance et de poursuivre les tests; résultats disponibles sur le site internet de la SPDL; nos lacs vieillissent mais la qualité est quand même bonne.

La proposition de financer l'ensemencement à même les revenus et l'ajout du lac Frédéric est acceptée (proposée par MR et secondée par Martin Chagnon).

**14- Comité Environnement : Josette L. et son équipe**

- myriophylle à épi
- Aménagement plage lac Écho;
- Accès au lac Kenny « Vue de la Baie »
- Composteur (traité précédemment)



Remerciements aux doyens Mme Durand, M. Fortier et autres. ... qui depuis de nombreuses années protègent les lacs.

Présentation d'Alexia Dumont qui travaille en environnement avec Geneviève Dubuc à la municipalité.

Présentation brève sur le fléau du myriophylle à épi, travail de surveillance :

Josette mentionne les 40 lacs dans les Laurentides, St-André d'Argenteuil, Lac Outaouais et plusieurs endroits contaminés par le myriophylle à épi. Ça reste une préoccupation; il faut faire très attention aux planches, embarcations des visiteurs qui vont sur d'autres lacs.

Précautions : éviter de transporter nos équipements, sinon bien les inspecter et les laver après les avoir transportés ailleurs;

RSVL : la nécessité de bénévoles pour poursuivre le travail de surveillance sur les 3 lacs pour les plantes et l'analyse de l'eau : visite avec biologiste ½ journée sur les 3 lacs pour test d'eau. Activité découverte très instructive; si on a l'aide nécessaire, il faut faire le test du myriophylle à épi;

- Lac Echo : Catrina;
- Lac Kenny : Philippe Gravel, besoin de bénévole;
- M. Laflamme (terrain sur Sahara) s'offre comme bénévole;

Aménagement de la plage au lac Écho; re-naturalisation de la terre humide à l'espace vert.

Explications détaillées du projet de réaménagement; plantation d'arbres, d'arbustes, de plantes, de fleurs; Plusieurs commentaires sur le projet et son ampleur de re-végétalisation avec l'utilisation de la plage par les familles et la vision écologique; le lieu est supposé être un filtre, etc.

À ÉCOUTER : Agnès Grondin - enregistrement Radio-Canada (2 mai), discours sur l'importance biologique des bandes riveraines. Plans d'aménagement intéressants des bandes riveraines fait par Nominique, L'Estérel. Rôle important de filtration, de rétention de la terre pour prévenir l'érosion et habitat important pour la faune et pour les animaux et les plantes.

Au-delà de 5 m, c'est considéré des espaces verts où il y a des recommandations de plantation avec des plantes, des fleurs et des arbres; proposition de déplacer le quai; arrêt de la tonte parce que dans les règlements provinciaux sur les espaces verts et les bandes riveraines; achat de plante (3 août) avec 20% rabais accordé par la municipalité; la bande riveraine de cet espace doit être végétalisée selon 3 strates différentes; chaque personne peut demander à la municipalité une consultation pour sa bande riveraine; atelier de plantation à venir en août au Lac Écho, ouvert aux intéressés (date à venir).

(Plusieurs interventions au sujet de l'aménagement, de la pertinence du gazon et du déplacement du quai).

Patrick Demars, 45 Sunrise – ce lieu sert de plage, il souhaiterait bien que la partie plage soit conservée...; R. : on a 5 m seulement de permis et pas le droit de plage;

Mark Stamm – nuance avec idée de compromis, propose de faire ce qu'il faut pour protéger mais aussi d'envisager de ne pas déplacer le quai et mentionne la montée du niveau de l'eau chaque année qui risque d'endommager le lieu et générer des dépenses de temps et d'argent; il suggère de planter selon la ligne des hautes eaux qui serait vraiment plus haute.

Andrew Plank – rappelle à tous que ce lieu, l'espace vert et la plage n'est pas naturel; il a été créé par d'anciens propriétaires et le cours d'eau qui coulait en son centre a été déplacé; de

plus, la pelouse est inadéquate, car c'est une zone très vulnérable. Plusieurs organismes se sont battus pour qu'il y ait des règlements; il rappelle l'importance de la biodiversité en implantant plus de variété de plantes avec des racines plus longues que la pelouse.

Proposition pour budget de 500 \$ selon le plan présenté par le comité, secondée par Alain Saulnier; adoptée à forte majorité (mains levées).

Accès au lac Kenny, espace « Vue de la Baie » : explication d'Alexia Dion sur le projet d'aménagement pour juguler l'écoulement des eaux près de cet espace :

- proposition d'ajout d'un ponceau sous le sentier pour faire bifurquer l'eau; enrochement nécessaire et un 2<sup>e</sup> fossé de drainage (en raison de la possibilité d'une nappe phréatique dans le sol à cet endroit...);
- réduire le sentier à 1,5 m pour limiter la zone naturelle dérangée;
- aménager des escaliers en bois de 1 m de largeur en retrait des anciennes marches en roches et gravier pour que les 2 fossés puissent rejoindre le lac et prévenir l'érosion
- Nécessité de re-végétaliser;
- Autre proposition moins nécessaire : remplacer la 1<sup>re</sup> descente en gravier par des marches surélevées en bois...

Proposition soumise par MR, budget de 5 000 \$ pour réaliser un aménagement dans les paramètres présentés, secondée par Guy Corcoran et adoptée par une majorité de l'assemblée.

- 15- Sentiers** : Andrew Plank présente son plan d'entretien pour les pistes; tracés à corriger/déplacer, réitère le besoin de bénévoles pour les corvées/ hommes et femmes, l'importance de donner son nom; rappelle qu'on a 20 km de sentiers, qu'il y a des cartes, un guide d'utilisation; de plus, l'application « Maps'me » reproduit tous les tracés des sentiers. **En 2018-2019**, Corvée annuelle + remontée de 2 ponts avec des pôles en aluminium; pas de grand travaux mais il y a toujours un besoin de mobilisation pour la corvée d'automne (w-end après le congé de l'Action de grâce); **Tâches à venir** : il y a des correctifs à faire à certains trajets existants suite à la vente de terrains; d'autres portions sont trop rocailleuses et devraient être déplacées;

Daniel Bélanger (pompier volontaire) parle des points de rassemblement : Initiative des pompiers de Gore pour faciliter le sauvetage dans l'éventualité où quelqu'un se blesse, numéro 1-866 XXXX ou 911 pour rejoindre le service-incendie.

- 16- Conservation Lakefield** : Patrick Demars fait une très brève présentation; leur mission est la protection et la conservation et ils sollicitent l'aide de tous; appel au membership (coût 50\$); rappelle qu'ils sont un organisme de bienfaisance, donc crédit d'impôt de plus de 50% pour les dons;  
– priorité numéro un, notre domaine; l'objectif est d'acquérir des terrains et de les mettre en conservation; besoin d'aide financière, physique, intellectuelle; on peut les suivre sur leur page Facebook et ils ont un feuillet disponible à l'arrière.
- 17- Renouvellement/reconduction des postes de l'exécutif** :  
Ceux en place demeurent mais 3 ont changé de rôle : Michel Roy devient président (ex-VP), Guy Corcoran devient VP (ex-prés.) et Daniel Bélanger devient administrateur (ex-trésorier);

Un nouveau membre se joint au groupe, M. Jean-Pierre Pilon, comptable agréé de profession toujours actif, qui sera trésorier (ancien résident de Lachute de 1976 à 2015 et depuis 2015 au 52 Tour du Lac, expérience de trésorier à l'Hôpital de Lachute et personne-ressource à Conservation Lakefield).

Éric De Larminat : remarque que le cycle pour les administrateurs est de 2 ans, dans les règlements et que cela peut entraîner un renouvellement trop rapide du CA et la perte d'expérience et de connaissances; bien que dans les faits plusieurs des membres sont là depuis de nombreuses années; en fait un seul membre a été remplacé cette année.

Élection de Jean-Pierre Pilon, acceptée unanimement par l'assemblée.

**18- Varia;** demande pour le travail volontaire d'informer via le site web de ce dont nous avons besoin; R. (MR) : nous ferons une publication formelle.

**19- Clôture de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 13 h 00 par Louise Caouette-Laberge et secondée par Michel Roy, que la séance soit levée.

Le vice-président,  
*Guy Corcoran*